



Le Petit Gauvassien

Bulletin municipal

#068

Octobre
2026



Au sommaire :

DOSSIER SPECIAL : La mobilité, des solutions existent et de nouvelles arrivent !

VIE MUNICIPALE : Solidarités dans le village : registre des personnes vulnérables et Réserve citoyenne.

MAIS AUSSI : La grotte de Gouy en vidéo / les actualités des associations / les informations pratiques / le carnet gauvassien...





Le Mot du Maire

“Adaptation, solidarité et dynamisme de la vie sociale”

J'espère que vous avez passé un bel été, malgré des températures exceptionnellement élevées, qui ont fait de cette période l'une des plus chaudes jamais enregistrées depuis le début des relevés météorologiques. Ces fortes chaleurs ont nécessité une adaptation importante de notre quotidien, mais aussi une réorganisation inédite de notre école communale.

Dès les premiers jours de canicule, nous avons dû trouver des solutions pour permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. La cantine ainsi qu'une salle de classe ont été transférées dans la salle polyvalente, tandis qu'une seconde classe a été installée dans la salle d'activités. Ces deux locaux étant équipés d'un système réversible de chauffage et de climatisation, ils offraient des conditions d'accueil plus adaptées. Les classes de CM1-CM2 et de maternelles, dont les locaux montaient moins rapidement en température, ont également pu rester ouvertes. Malgré ces dispositions, les derniers jours de cette période ont été particulièrement difficiles et quelques parents se sont organisés pour garder ou faire garder les plus jeunes enfants.

Ces adaptations, rendues possibles grâce à l'engagement sans faille des agents communaux et de l'équipe enseignante, nous ont permis de traverser cette période exceptionnelle. Je tiens à les remercier très sincèrement, au nom de la municipalité et de l'ensemble des Gauvassiens, pour leur mobilisation, leur réactivité et leur dévouement.

Les personnes les plus fragiles ont, elles aussi, particulièrement souffert de ces fortes températures. Afin de mieux les accompagner lors de futurs épisodes de chaleur ou d'autres événements exceptionnels, nous allons constituer un registre communal des personnes vulnérables. Vous trouverez dans ce journal toutes les informations nécessaires pour vous inscrire. Si vous connaissez une personne susceptible d'avoir besoin de cette aide et qui hésiterait à faire la démarche, n'hésitez pas à l'encourager à s'inscrire ou à l'inviter à en parler à son médecin, qui pourra la conseiller et l'orienter.

Un autre épisode climatique est venu perturber notre été : trois épisodes orageux successifs ont touché notre commune les 27 et 28 août. Plusieurs habitations ont été inondées au cœur du village, dont notre école. Mais les dégâts les plus importants ont concerné le Port Saint-Ouen, où une importante coulée de boue a dévalé la rue des Deux-Communes, la rue d'Elbeuf, la rue de l'Assemblée, la rue du Port et le parking de l'Assemblée.

Dès les premières minutes, un formidable élan de solidarité s'est organisé entre Gouy et la commune des Authieux. Les agents communaux, les conseillers municipaux et de nombreux habitants se sont mobilisés pour nettoyer les rues et évacuer la boue au plus vite. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont répondu présents et consacré leur journée à manier pelles et lances à incendie pour remettre en état les espaces touchés. Leur aide précieuse et leur esprit de solidarité ont une nouvelle fois démontré la force de notre engagement collectif.

Cette solidarité, nous la constatons également au quotidien. Nombre d'entre vous me proposent spontanément leur aide pour mener à bien un projet, réaliser des travaux ou améliorer notre cadre de vie. D'autres prennent, de leur propre initiative, le temps de participer à des opérations de nettoyage. À chacune et chacun d'entre vous, je tiens à adresser mes sincères remerciements. Votre implication contribue directement à faire de Gouy une commune agréable à vivre.

Afin de mieux coordonner ces bonnes volontés et de pouvoir mobiliser rapidement des volontaires en cas de besoin, nous mettons en place une *réserve citoyenne communale*. Vous pourrez vous y inscrire auprès de la mairie, à l'aide du formulaire joint à ce journal. L'objectif est de pouvoir compter sur un réseau de volontaires prêts à apporter leur aide lors d'événements exceptionnels touchant notre territoire, comme la récente coulée de boue. Cette démarche permettra de mieux organiser les interventions et de renforcer encore la solidarité entre habitants.

La rentrée scolaire s'est, quant à elle, bien déroulée, avec l'arrivée d'un nouveau directeur et de deux nouvelles enseignantes au sein de notre école. Nous leur souhaitons la bienvenue et leur adressons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

La période de préparation de la rentrée a été particulièrement active. Enseignants, agents municipaux et conseillers municipaux ont travaillé ensemble pour poursuivre le désencombrement de l'école et préparer l'accueil des enfants dans une nouvelle garderie du soir. Installée dans la salle d'activités, celle-ci offre désormais aux enfants la possibilité de choisir entre des activités ludiques en intérieur et des moments de détente dans la cour de récréation. Une évolution qui vise à améliorer leur accueil et leur bien-être au quotidien.

La vie de notre commune repose également sur le dynamisme de nos associations et de la commission des fêtes. Tout au long de l'année, leurs membres se mobilisent pour proposer des manifestations de qualité, toujours placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Je les remercie sincèrement pour leur investissement et pour le temps qu'ils consacrent à faire vivre notre village.

Qu'il s'agisse de la solidarité entre habitants, de l'engagement des bénévoles, des initiatives autour de l'école ou des événements organisés tout au long de l'année, toutes ces actions traduisent une même volonté : faire de Gouy un village vivant, accueillant et dynamique, où chacun peut trouver sa place et contribuer à la vie collective.

Enfin, malgré cette volonté d'agir, nous devons composer avec des contraintes financières qui limitent nos possibilités d'investissement. Les baisses successives des dotations financières, passées et annoncées, rendent difficile la mise en œuvre de travaux de grande ampleur sur nos bâtiments et nos espaces publics. Nous poursuivons néanmoins nos efforts en matière de rénovation et d'entretien, en donnant la priorité aux interventions les plus urgentes.

C'est dans cet esprit que les fenêtres de l'ancien bâtiment du groupe scolaire ont été remplacées, car elles risquaient de tomber dans la cour de l'école. L'atelier communal a également fait l'objet de travaux de renforcement, tandis que d'autres interventions sont actuellement à l'étude ou en cours de planification.

Même si nos moyens sont contraints, nous continuerons à agir avec pragmatisme et détermination pour préserver notre patrimoine communal, améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir de Gouy.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et une belle saison automnale et vous donne rendez-vous le 11 novembre afin de commémorer la fin de la première guerre mondiale.

Sébastien LE MAROIS

Maire de Gouy



Clin d'œil du passé :

**Charpentes / Menuiserie
DUBOC, à Port-Saint-Ouen**

*Une jolie image du passé, issue
de la collection de M. Goué.*



*Se souvenir,
c'est transmettre.*

— INVITATION — **COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**

La municipalité de Gouy vous invite
à participer à la cérémonie commémorative
de l'Armistice du 11 novembre 1918,
en hommage à tous les morts pour la France.



**Mercredi 11 novembre 2026
à 11h00**



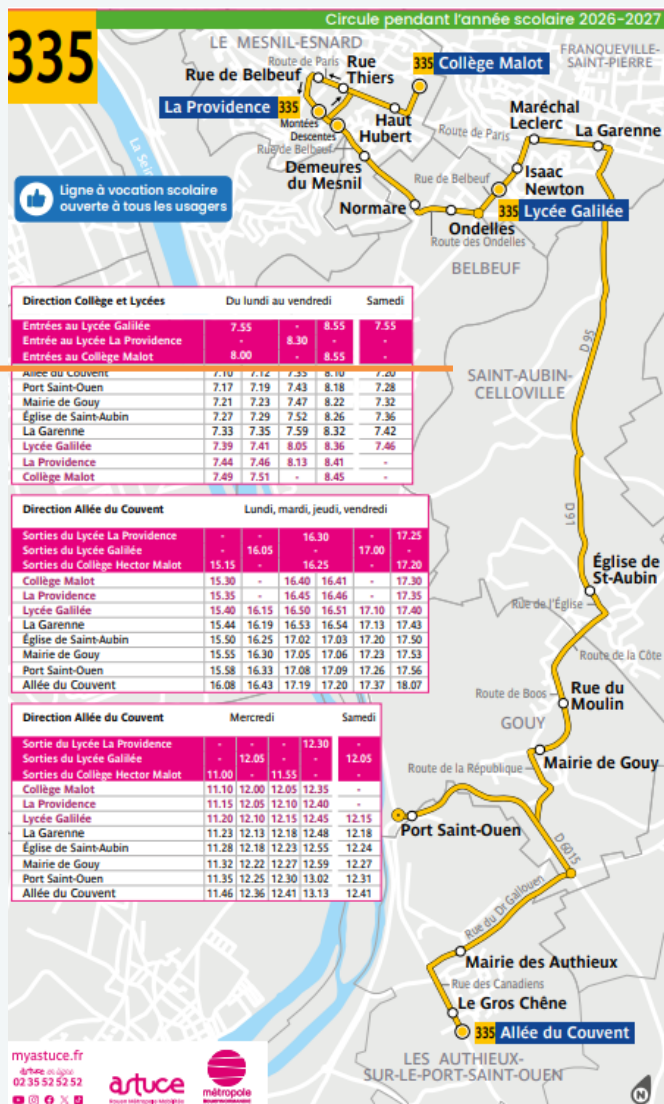
**Au monument aux morts
de la commune de Gouy**

*Votre présence est un hommage
et un soutien précieux.*

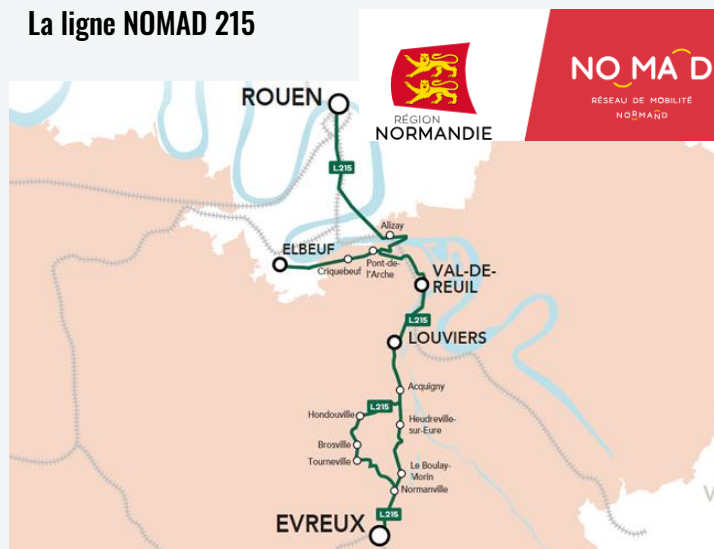


Mémo

Les horaires de la ligne ASTUCE 225



La ligne NOMAD 215



Dossier spécial

Les Mobilités, un enjeu majeur pour la commune

« Pas très loin de tout mais vraiment proches de rien », telle pourrait être résumée la situation du village. Au quotidien, cela se traduit par un besoin très fréquent de recourir à la voiture, pour aller au travail, faire ses courses, se faire soigner... Cependant, des solutions, parfois encore méconnues, existent ; et de nouvelles vont arriver prochainement !



1. Les lignes régulières de transports en commun

La desserte en lignes régulières du village est encore limitée ; il s'agit d'une demande forte du conseil municipal, régulièrement relayée en commission métropolitaine par nos représentants. Cependant, des solutions existent déjà :

En premier lieu, la **Ligne Astuce n°335**, bien connue de nos collégiens et lycéens qui l'utilisent chaque jour pour se rendre en cours. Cette ligne, à vocation scolaire mais ouverte à tous, permet de desservir Franqueville / Mesnil-Esnard et de se rendre sur l'ensemble du territoire de la Métropole via des correspondances avec la Ligne F5. 3 arrêts irriguent la commune : Le Port Saint Ouen, la Mairie, la Rue du Moulin.

Rappelons-le, l'abonnement pour les -18 ans est intégralement gratuit. Emprunter le TEOR tout comme les lignes régulières, est donc une solution pratique au quotidien, bénéfique économiquement comme écologiquement ; et c'est un signal de plus envoyé à la Métropole pour montrer que les gauvassiens sont en attente de solutions renforcées !

En second lieu, solution moins connue, la **Ligne Nomad n°215**. Cette ligne de cars, assurée par la Région Normandie, offre chaque jour une dizaine de liaisons entre Rouen et Evreux, passant notamment par Louviers et Val de Reuil. Elles s'arrêtent quotidiennement au Port Saint Ouen, et offre une alternative efficace pour les trajets domicile – travail.



2. Le Filor, le transport à la demande

Desservant les mêmes stations que les lignes régulières, le FILOR est une solution de transport à la demande ouverte du lundi au samedi, hors jours fériés, de 6h30 à 19h30. Le principe est simple : pour le prix d'un ticket de bus, vous pouvez réserver votre transport pour vous rendre sur une zone (dite Z3 pour Gouy) s'étendant de la Gare de Oissel, du Centre Commercial de Tourville, d'Amfreville la Mi voie et allant jusqu'à Boos et Franqueville Saint-Pierre.

La réservation se fait soit sur internet ou par téléphone, et un transport vient vous chercher à l'heure convenue.

file'r
transport à la demande

Le transport, toujours plus proche de chez vous.

Déplacez-vous, sur réservation, à l'intérieur de votre zone ou rejoignez un point d'échange (arrêt de correspondance) pour poursuivre votre trajet sur une ligne régulière Astuce.

Le service file'r est disponible du lundi au samedi (hors jours fériés) de 6h30 à 19h30.



Inscrivez-vous et réservez votre trajet

1 mois à l'avance jusqu'au moment du départ (selon les places disponibles)



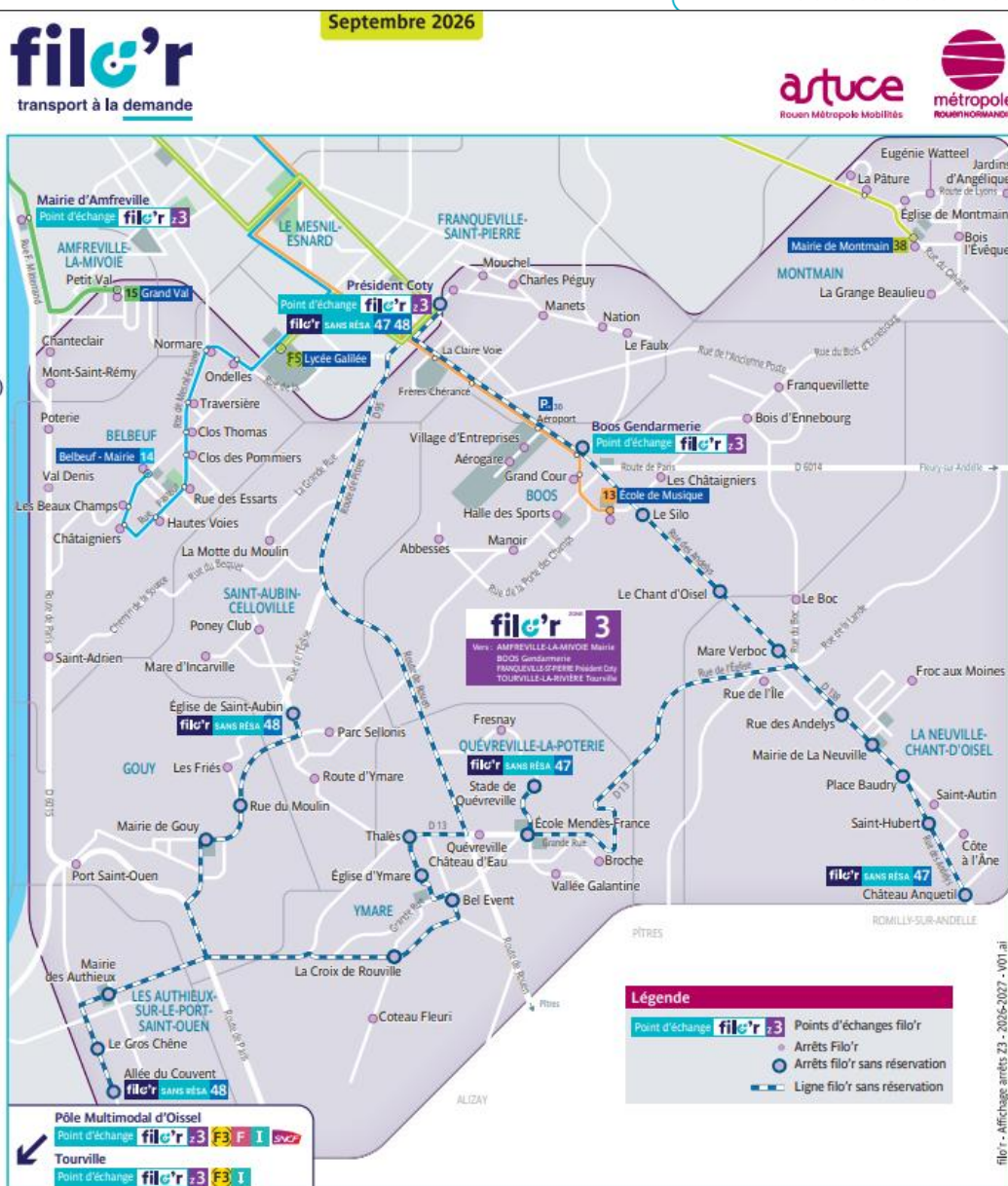
Sur l'appli
Astuce à la demande



Sur le site internet
astucealademande.fr



Par téléphone au 02 35 52 52 52 (tapez 1)
Du lundi au samedi de 7h00 à 19h00



En complément, FILOR existe aussi sans réservation (**FILOR sans Résa 48** concernant Gouy), pour venir compléter l'offre de bus régulière. Ces FILOR sont présents chaque jour, au départ de l'arrêt COTY à Franqueville Saint Pierre, à 16h30, 17h30, 18h30 « et 19h30 ; idéal pour les coupler après un bus de retour de Rouen.



3. Handistuce, un service spécifique pour les personnes en situation de handicap !

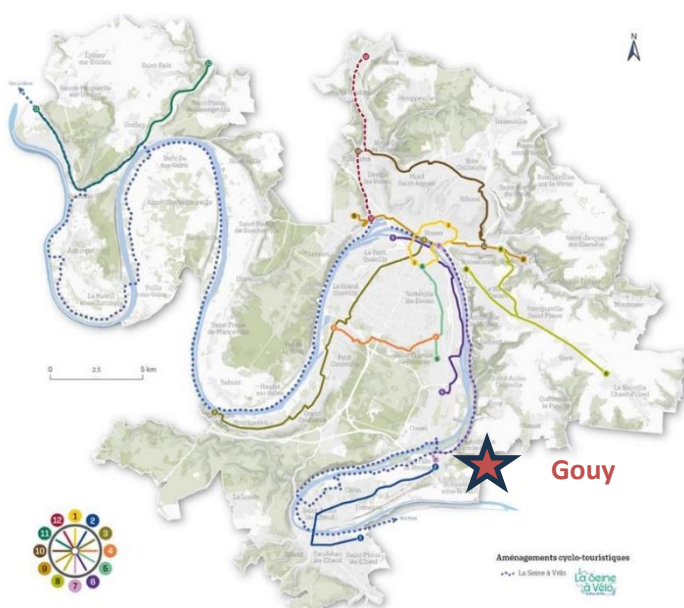
Si vous êtes en situation de handicap et après études de votre dossier par les services de la Métropole, vous pouvez bénéficier depuis Gouy tout comme depuis les 71 communes de la Métropole d'un service spécifique à la demande, au même coût qu'un trajet de bus classique et avec un véhicule adapté.



4. Le Vélo, c'est pour bientôt ?

Plus se déplacer à vélo, notamment avec les vélos à assistance électrique, c'est une évidence aujourd'hui. Eviter les bouchons, entretenir sa santé, faire des économies de carburant ou encore réduire ses émissions de carbone, les avantages sont nombreux. Depuis Gouy, cela n'est pas encore simple, mais pour autant, quelques gauvassiens le font d'ores et déjà. Nous vous proposons donc un petit tour d'horizon des solutions déjà disponibles, et de celles qui le seront prochainement.

Depuis 2023, la Métropole Rouen Normandie s'est dotée d'un plan vélo, qui vise à développer une infrastructure et des services associés pour permettre de faciliter les déplacements cyclables sur le territoire.



Sur 2027, l'aménagement de la Seine à Vélo (n°7, en mauve sur la carte) va débuter. Cet itinéraire permettra de prolonger la liaison Rouen <> Amfreville la Mivoie jusqu'à Elbeuf, en passant par Port-Saint-Ouen et Tourville la Rivière.

Réunion publique

Sur novembre, une réunion sera organisée conjointement par la commune et la Métropole, pour expliciter et échanger sur les impacts pour les résidents du Port-Saint-Ouen. Les personnes concernées seront informées prochainement !

Par la suite, la Côte Jorre sera aménagée, permettant directement le raccordement du village à cette infrastructure. De plus, le plan prévoit l'aménagement d'un itinéraire sécurisé, qui permettra de desservir Gouy, mais aussi Saint-Aubin-Celloville, Ymare et Quévreville, jusqu'à Franqueville-Saint-Pierre pour assurer la liaison avec la piste cyclable au niveau de la caserne de pompiers.

En attendant, des solutions transitoires existent pour éviter le trafic très important à l'entrée de Rouen. A 10mn en voiture, il est possible de rejoindre un box sécurisé, localisé au pied du gymnase Talbot à Amfreville-la-Mi-Voie, dans lequel vous pouvez stationner un vélo pour 4€ / mois ou 40€ / an. Et de finir votre trajet sur des pistes cyclables, en maîtrisant plus votre temps de trajet et en évitant soigneusement les bouchons très fréquents au niveau des quais de Seine ou de la place Saint-Paul. Toutes les informations sont disponibles via **l'application Lovelo Stationnement**. En complément, pour celles et ceux qui ne sont pas équipés et voudraient tester, la métropole propose aussi la location de vélo électrique de longue durée.



Vélo, bus en lignes régulières, transports à la demande, des solutions existent. Cela n'offre pas encore toute la souplesse nécessaire pour faire totalement sans voiture, mais il est fort probable que cela puisse répondre à une partie de vos besoins de mobilités. Il n'y a plus qu'à essayer. Et en cas de difficultés, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.

ANNONCEUR

(Habitant de la commune)

Vendu

mon agence

www.monagence-immobiliere.fr

**Vendez vite et bien grâce à
notre expertise locale !**

“ Habitant de la commune et agent immobilier local, je connais parfaitement l'environnement et les commodités de Gouy. N'hésitez pas à me contacter pour votre projet immobilier. ”



Jérôme PONCELET
Gérant

Estimation offerte

Contactez-nous !

☎ 06.85.91.11.57

jerome@monagence-immobiliere.fr



📍 128 rue d'Uelzen
76520 Boos
☎ 02 32 80 58 80



📍 4 rue de la Basilique
76240 Bonsecours
☎ 02 35 65 13 51



📍 54 rue des Halles
76750 Buchy
☎ 02 32 87 66 19

Vie municipale : La solidarité existe, structurons-la !

Entre les multiples canicules de l'été, les fortes tempêtes de vent qui ont fait tomber quelques arbres, les pluies soudaines qui ont ruisselées et causées des inondations et des coulées de boues, ces derniers mois ont été particulièrement difficiles et ont causé de nombreux désagréments dans le village.

Dans le même temps, ils nous ont aussi donné de multiples occasions de tester et d'éprouver la solidarité dans le village et notre capacité collective à nous mobiliser. Habitants de Gouy, voisins bienveillants, agents municipaux, élus, tous nous pouvons contribuer à cet élan de solidarité lorsque les circonstances l'imposent.

La mairie a son rôle à jouer dans cette solidarité, et aujourd'hui cela se traduit de 2 manières : la constitution d'un **registre communal des personnes vulnérables** et la mise en place d'une **réserve citoyenne**.

La solidarité en images :



Le 28 Août dernier, les fortes pluies ont provoqué coulées de boues et inondations sur tout le village. Le Port-Saint-Ouen a été particulièrement impacté. La mobilisation spontanée de nombreux gauvassiens a permis une remise en ordre rapide des espaces publics, et d'apporter du soutien et de l'aide aux habitants les plus impactés.

Registre Communal des Personnes Vulnérables :

Pourquoi ? Les mairies ont pour mission « d'instituer et de tenir à jour » un registre nominatif communal des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vivant à domicile dans leur commune. Ce registre permet, par exemple en cas d'épisode de chaleur exceptionnelle et ou de grand froid, de prendre des nouvelles, d'aller visiter les personnes concernées et de s'assurer qu'elles vont bien.

Jusqu'à présent, la démarche d'inscription à ce registre était volontaire : c'étaient les personnes concernées qui devaient demander à y figurer – ou leurs proches pouvaient faire la demande pour elles, à condition que la personne ne s'y oppose pas. La loi du 8 avril 2024 « portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie » a changé les choses. Elle prévoit en effet qu'en plus des personnes inscrites de façon volontaire, les registres communaux seront dès début 2027 alimentés de façon systématique avec les données d'un certain nombre de personnes fragiles : les bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), de la PCH (prestation de compensation du handicap) ou de « prestations d'action sociale versées au titre de la perte d'autonomie ». Ces données seront transmises en mairie par le département et la caisse d'assurance retraite.

Registre communal des personnes vulnérables



Concrètement ? Il s'agit de disposer en mairie d'une liste et des coordonnées de toutes les personnes qui le souhaitent, qui estiment qu'à un certain moment de leur vie, elles peuvent se retrouver en situation de vulnérabilité (grand âge, handicap, mais aussi isolement ou difficultés ponctuelles). Cette liste, confidentielle, sera mobilisée en cas d'alerte canicule ou grand froid, ou de situation d'urgence. Dès lors, les agents municipaux et les élus seront mobilisés pour s'assurer du bien-être des personnes figurant sur la liste, et pour intervenir en cas de besoin (approvisionnement, appels réguliers, mobilisation de partenaire locaux, visite...).

Comment ? L'inscription se fait sur la base du volontariat ; il est aussi possible d'y inscrire vos proches avec leur accord préalable. Vous pouvez remplir le formulaire ci-dessous, et vous rapprocher de la mairie (par téléphone ou sur les horaires d'ouverture).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DE PERSONNES VULNERABLES

Nom : Prénoms :

Né(é) le : à :

Adresse :

Téléphone :

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénoms :

Adresse : Téléphone :



Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Je suis informé que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Date :

Signature :



Réserve citoyenne

Afin de se doter collectivement de moyens d’agir rapides, structurés et efficaces en période de crise, la mairie souhaite établir une Réserve Citoyenne.

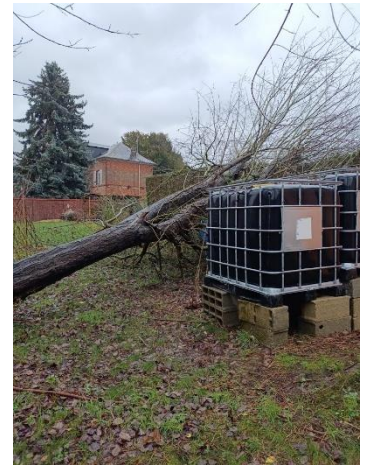
Elle est ouverte à tous les habitants majeurs du village, sans conditions d’âge limite, d’aptitude physique ou de compétences. Il s’agit simplement de recenser les habitants qui sont en mesure de se mobiliser en cas de crises et acceptent d’être sollicités par la mairie pour répondre collectivement aux situations qui le nécessitent. Placée sous l’autorité directe du maire, la réserve épaula les services municipaux et les secours lors de situations de crise ou en prévention.

Quelques exemples :

- Distribution de produits de premières nécessités ou d’eau ;
- Informations et sensibilisations des habitants en cas d’alertes ;
- Soutien logistique en cas d’aléas climatiques forts (nettoyage, déneigement, évacuation ...)
- Contribution au balisage
- ...

L’inscription à cette réserve sera reconsidérée annuellement, et il ne s’agit en aucun cas d’un engagement formel des inscrits à pouvoir répondre présents à chaque sollicitation de manière systématique. Il s’agit simplement d’identifier les personnes prêtes à se mobiliser et désireuses d’être contactées en cas de besoin.

Les inscrits sur cette liste seront conviés début 2027 à une réunion en mairie, afin qu’une présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) leur soit faite. Ce sera aussi une opportunité d’établir collectivement les moyens de contacts et de mobilisation mis en œuvre, de manière à être prêt pour répondre aux futurs besoins.



Arbre tombé au potager
partagé lors des fortes
tempêtes de janvier 2026
dont l’évacuation a été
réalisée grâce au précieux
soutien d’habitants du village.

RESERVE CITOYENNE : DEMANDE D’INSCRIPTION

Nom : Prénoms :

Né(é) le : à :

Adresse :

Téléphone :

Compétences spécifiques ou commentaires :

.....
.....



Je souhaite intégrer la réserve citoyenne du village de Gouy, et m’engage à y prendre part activement et bénévolement, à la hauteur de mes possibilités, durant une période d’un an. Durant cette période, j’autorise le maire ou tout autre représentant de la commune à me contacter et me solliciter pour rendre part aux réponses collectives qui seront apportées aux situations de crise.

Date :

Signature :

ANNONCEUR

(Habitant de la commune)

LES QUATRES ETAPES CLES

Analyse de la situation et des besoins

Je commence par un audit de votre situation financière, fiscale et patrimoniale. Nous définissons ensemble vos objectifs (préparation à la retraite, réduction de la pression fiscale, protection de la famille, transmission, etc.) et déterminons votre profil de risque.

Élaboration et présentation de la stratégie

Sur la base du diagnostic, une stratégie sur mesure est définie. Elle repose sur la diversification des investissements (immobilier, placements financiers, assurance-vie, etc.) tout en tenant compte de votre profil de risque et de vos contraintes.

Mise en place des solutions patrimoniales

Je vous accompagne dans l'exécution de la stratégie en sélectionnant les meilleurs produits et dispositifs adaptés (SCPI, PER, défiscalisation, démembrement, etc.).

Suivi et ajustements réguliers

Le patrimoine évolue avec le temps et les changements de situation (mariage, héritage, évolution des marchés). Un suivi personnalisé est mis en place pour adapter la stratégie et maximiser la performance du patrimoine.

Conseillère en gestion de patrimoine indépendante à Gouy

Habitante de la commune depuis bientôt 6 ans, j'accompagne les **particuliers**, familles et **entrepreneurs** dans leurs projets financiers et patrimoniaux.

Mon objectif : rendre les sujets patrimoniaux accessibles à tous, qu'il s'agisse de préparer la retraite, d'optimiser l'épargne, de financer un projet immobilier, d'organiser la transmission de son patrimoine, d'améliorer la gestion de sa trésorerie, de sélectionner les mesures de protection d'un dirigeant, ou encore de mettre en place des plans d'épargne collective.

Disponible localement pour des rendez-vous personnalisés, je propose un accompagnement adapté à chaque situation, avec une approche didactique et indépendante.

Pour échanger ensemble sur votre situation patrimoniale lors d'un premier rendez-vous offert et sans engagement :

contactez-moi au 06 42 43 87 41
ou m.neuville@m-conseils.fr



VALORISONS VOTRE PATRIMOINE
MCONSEILS
www.m-conseils.fr



**MARIE
NEUVILLE**
CONSEILLÈRE EN GESTION
DE PATRIMOINE

Les actus Associations et Vie Sociale

LE COMITÉ DES FÊTES DE GOUY
VOUS PROPOSE SA

SOIRÉE MONTAGNARDE

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026
À PARTIR DE 19H
SALLE DES FÊTES DE GOUY

TARIFS | adulte : 25 €
 enfant : 15 €

MENU | Apéritif offert
 Tartiflette
 Dessert
 Café / Thé

**ANIMATION MUSICALE
PAR DJ JESSE**

Pour être dans l'ambiance, n'hésitez pas à venir avec un accessoire d'hiver !

COUPON RÉPONSE
À RETOURNER AVANT LE 4 NOVEMBRE 2026

NOM : NOMBRE D'ADULTES : x 25 € = ... €
PRÉNOM : NOMBRE D'ENFANTS : x 15 € = ... €
TÉLÉPHONE : **TOTAL :** €

Sur réservation uniquement: 06 20 49 89 18
Pour toute information: comitedesfetesdegouy@gmail.com

Comité des Fêtes

Après un tournoi de tarot convivial, une soirée de la Saint Jean pluvieuse mais joyeuse, une soirée théâtre chaleureuse, le Comité des Fêtes vous propose régulièrement de nouvelles occasions de nous retrouver en toute simplicité et dans la bonne humeur.

La prochaine fois, ce sera le 7 Novembre à la Salle des Fêtes du village, pour **une soirée montagnarde**, l'occasion de faire le deuil de la chaleur estivale et de se projeter ensemble dans les réjouissances de l'hiver !



Potager Partagé : une saison, ses joies et ses aléas !

Des graines semées et des plants repiqués ; des cultures qui réussissent, d'autres qui ratent ; des cuves qui se vident à vitesse grand V à cause des canicules, puis qui se remplissent grâce au précieux soutien de nos voisins (Merci à vous !) ; des ateliers réguliers le dimanche matin et des chantiers improvisés ; des enfants qui jouent et gouttent aux fleurs comestibles ; des gauvassiens qui participent à leur manière (« Vous n'auriez pas besoin de ballots de paille ou de palettes ? » Merci à vous aussi 😊) ; des tomates juteuses, des blettes qui se font boudées, des courges qui attendent patiemment leur heure ; des ateliers avec l'école qui se planifient ; des jolis insectes qui y trouvent refuges ; des nouvelles idées qui fusent régulièrement (« Et si on faisait des sessions de cuisine collective ? » « On pourrait essayer de fabriquer un châssis enterré non ? »).



C'est notamment ça le potager partagé, n'hésitez pas à nous rejoindre, on partagera les récoltes avec grand plaisir !

Gym douce et Fitness tous les mardis, de 18h30 à 20h à la Salle Polyvalente de Gouy sauf pendant les vacances scolaires.

Les cours de gym douce et de fitness vous permettront de vous muscler en douceur, de vous mobiliser à votre rythme et de vous étirer pour gagner en souplesse.

Un moment bénéfique pour entretenir sa forme, son équilibre et son bien-être au quotidien. Une belle occasion de relâcher les tensions et de partager un moment de bien-être, quel que soit votre niveau et votre âge.

Les séances ont repris depuis septembre, n'hésitez pas à franchir les portes de la salle polyvalente un mardi soir pour venir essayer !

Tel : 06 82 57 43 54

 **FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORT VITALITÉ**

Association Sportive et Loisirs
à Gouy

**GYM DOUCE
FITNESS**

Cours collectifs,
conviviaux, tous niveaux

Ados-Adultes-Seniors

animé par un éducateur sportif qualifié

**Mardi de :
18h30 à 20h**

à la salle Polyvalente

Cardio-training Renfo musculaire Stretching

L'Association des Parents d'Élèves recherche des bénévoles

L'Association des Parents d'Élèves (APE) lance un appel à tous les parents souhaitant s'investir dans la vie de l'école et contribuer au bien-être des enfants. Pour poursuivre ses actions et en développer de nouvelles, l'APE a besoin de nouvelles énergies ! Chacun peut apporter sa contribution selon ses disponibilités : aide à l'organisation d'un événement, tenue d'un stand, préparation de matériel, ou simple coup de main le jour des manifestations.

Tout au long de l'année, l'APE organise de nombreuses actions et manifestations dont les bénéfices permettent de financer des projets pédagogiques, culturels et amusants pour les élèves.

Les actions prévues pour l'année 2026/2027 :

- **Samedi 31 octobre** : Halloween
- **Dimanche 6 décembre** : Spectacle de Noël et remise des sapins
- **Vendredi 12 février** : Vente de Pizza
- **Samedi 3 avril** : Journée de Pâques pour les enfants
- **Jeudi 15 avril** : Cross
- **Vendredi 28 mai** : Boum des CM2
- **Samedi 26 juin** : Kermesse de l'école

Vous avez quelques heures à consacrer dans l'année et l'envie de vous investir pour les enfants de Gouy ? N'hésitez pas à rejoindre l'Association des Parents d'Élèves en nous contactant par mail à l'adresse suivante : apegouy76520@gmail.com

Ensemble, faisons vivre les projets de notre école et créons de beaux souvenirs pour nos enfants !



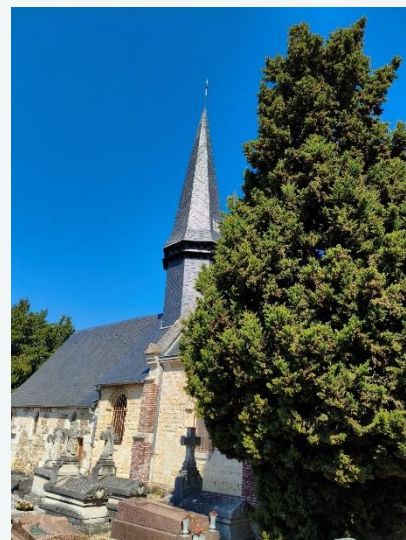
Association « Sauvons l'église Saint-Pierre de Gouy » :

Depuis des siècles, les églises, les abbayes, les cathédrales ont façonné les villes et les villages de France, comme Rouen, la « ville aux cent clochers ». Aujourd'hui, la grande majorité de ce patrimoine dépend du domaine public, sa préservation est donc d'intérêt général.

Gouy est un très vieux village, habité depuis le Paléolithique, comme en témoigne sa grotte préhistorique. La paroisse Saint-Pierre a été fondée au 12^{ème} siècle par Richard II (963-1026), dit (selon les jours...) Richard l'Irascible ou Richard le Bon, quatrième duc de Normandie et grand-père de Guillaume le Conquérant. L'église a connu au fil des siècles plusieurs grands chantiers (la nef et le portail ont été édifiés au 12^{ème} siècle, l'église et le porche au 16^{ème}, le chœur et la sacristie au 19^{ème} siècle). Aujourd'hui, nous sommes à un moment charnière et l'église nécessite à nouveau des travaux importants.

Au fil des années, nous avons vu l'église bénéficier de restaurations plus ou moins adaptées et subir des dégradations liées à des produits, des entreprises, des gestes bien intentionnés, certes, mais inadaptés à la préservation d'un édifice ancien. Les conséquences : problèmes d'humidité liés au choix de mauvais matériaux, chauffage à gaz provoquant la condensation sur les vitraux, murs et boiseries en partie haute et favorisant l'installation de parasites, toiture refaite avec des reprises de bois de charpente mal dimensionnés, etc.

En tant que propriétaire d'un Établissement Recevant du Public (ERP), la commune, responsable de la sécurité des biens et des personnes dans l'édifice, a décidé de fermer l'église en février 2024 et de confier des travaux à l'entreprise des Bâisseurs d'Âotefois, qualifiée et spécialisée dans la restauration du Patrimoine en Normandie.



Pourquoi avoir créé l'association "Sauvons l'église Saint-Pierre de Gouy" ?

Au début de l'année 2025, l'association "Sauvons l'église Saint-Pierre de Gouy" (SESPG) a été créée pour soutenir la commune dans la sauvegarde de l'église. En effet, en tant qu'association, nous pouvons collecter des dons et trouver des soutiens (financiers ou autres).

Ainsi, nous avons contacté le CAUE 76 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) et suggéré à la commune d'y adhérer. Pour une somme modique (environ 110€ par an) le village pourra alors prochainement bénéficier de l'accompagnement d'un architecte conseil, M. Gilles Pesquet. L'intervention d'un architecte conseil favorise la prise en compte du bâtiment dans son ensemble et permet la réalisation d'un diagnostic global intégrant la planification des travaux selon les priorités de l'édifice et les moyens de la commune. De plus, lors des travaux, il se fait le relais du maître d'ouvrage auprès des entreprises afin d'assurer une réalisation de qualité, respectueuse des caractéristiques de l'édifice et des réglementations. Enfin, l'adhésion au CAUE 76 permet l'accès à d'autres services comme la DRAC (Direction Régionale de la Culture et du Patrimoine) et la Fondation du Patrimoine. Le maire et ses conseillers rencontreront M. Pesquet prochainement.

Quels sont nos projets ?

Au printemps prochain, nous prévoyons d'organiser à Gouy une course à pied qui permettra de récolter des fonds pour aider au financement des travaux de l'église. De même, nous souhaitons programmer des manifestations culturelles (concerts de musique, chorales...) dans les églises des alentours (en attendant la réouverture de l'église de Gouy !). Nous donnerons des précisions ultérieurement. Si vous avez des idées ou des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Comment soutenir l'association ?

En adhérant (10€ par personne et par an) et/ou en faisant un don (à l'association SESPg par chèque à l'ordre de « SESPg » (à remettre à Emmanuel Lereffait, 170 rue des Rouliers à Gouy) ou par virement bancaire (IBAN : FR76 1830 6000 1036 1430 7832 358 – BIC : AGRIFRPP883).

L'église est un marqueur de l'histoire et du patrimoine du village. Nous espérons votre participation pour permettre une réouverture, aussi rapide que possible, de notre bien commun. Si vous voulez nous soutenir, vous êtes les bienvenus. Cette association n'est ni confessionnelle, ni politique, elle est ouverte à toutes les bonnes volontés qui souhaitent préserver et transmettre notre patrimoine commun et historique.



*Bien manger
sans cuisiner.*



Chez Mimi, nous préparons des plats maison **gourmands, équilibrés** et prêts à déguster, pensés pour les personnes qui veulent **bien manger** sans passer des heures en cuisine.

NOS FORMULES

8 REPAS	64€
16 REPAS	128€
24 REPAS	192€
32 REPAS	256€

LIVRAISON
hors de version 0.000€ à Rouen
et alentours

-  Plats prêts à réchauffer
-  Livraison locale
-  Recettes maison généreuses & équilibrées

-  07 72 38 65 66
-  contact@chezmimi-traiteur.com
-  Rouen & alentours
-  [chezmimi_mealprep](https://www.instagram.com/chezmimi_mealprep)

Carnet Gauvassien

Naissances



- ♦ Le 9 Juin 2026
Garance MORIN BECQUET
- ♦ Le 11 Juin 2026
Adèle FUGEN

Mariages



- ♦ Le 20 Juin 2026 :
M. JORET Harold et Mme DALLIER Emilie
- ♦ Le 27 Juin 2026 :
M. PLÉ Henrik et Mme JUQUIN Audrey
- ♦ Le 18 Juillet 2026 :
M. FARA TOUGIANO Jean-Claude
et Mme FOURNEAUX Laurence
- ♦ Le 29 Août 2026 :
M. CHÉLIL Halim et Mme ROSSELOT Marie
- ♦ Le 26 Septembre 2026 :
M. ROUSSELLE Alexandre et Mme TERRASSOUX Geneviève



Les actus de la Commune

Dispositif « Tope-Là ! »



Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département de la Seine-Maritime soutient les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans la réalisation de projets personnels.

Cette aide peut atteindre jusqu'à 400 euros ! En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à effectuer au moins 40 heures de bénévolat auprès d'une association loi 1901, d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), d'une commune ou d'un établissement social ou médico-social, situés en Seine-Maritime.

A ce titre, la Mairie de Gouy a accueilli sur la période estivale Elena, qui est venue prêter mains fortes aux agents municipaux, ce qui lui a permis de contribuer au financement de son permis de conduire et à la vie de la commune. Et prochainement, ce sera au tour de Evaline de venir à nos côtés.

Si vous aussi, vous voulez financer un projet personnel (voyage, projet personnel, permis...) tout en apportant une aide précieuse à la commune (archivage, petits travaux, communication, espaces verts... les sujets ne manquent pas !), n'hésitez pas à venir nous voir en mairie !

Plus d'informations sur le dispositif sur le site : www.seinemaritime.fr/aides-et-demarches/tope-la/

La grotte de Gouy à l'honneur

Seule grotte ornée connue en France au nord de la Loire, la grotte préhistorique de Gouy et ses gravures du Paléolithique sont trop fragiles pour être montrées au public. Mais dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, **vous pouvez la visiter virtuellement grâce à une vidéo immersive.**

La grotte préhistorique de Gouy, située en bordure de Seine, dans une fissure naturelle de la craie, constitue un patrimoine archéologique d'exception. C'est l'un des très rares témoignages d'**art pariétal paléolithique** conservés dans la moitié nord de la France. Elle est aujourd'hui protégée au titre des **Monuments Historiques** en raison de la valeur exceptionnelle de ses gravures.

La richesse et la diversité des styles des gravures de la grotte de Gouy interrogent les scientifiques sur une possible occupation répétée de la cavité au cours du **Paléolithique récent**. Les outils en pierre taillée découverts dans la grotte indiquent au moins une occupation à la toute fin de la période, et plus précisément durant l'**Azilien**. Le bestiaire gravé sur les parois rassemble plusieurs espèces : chevaux, aurochs, **oiseaux**, **loup**, etc. À ces représentations animales s'ajoutent des figures stylisées : sexes féminins et **traits schématiques**, témoignant des préoccupations symboliques et spirituelles des sociétés préhistoriques.



Pour en savoir plus et découvrir la vidéo >>



Et si vous ne cuisiniez pas ce soir ?

Ils sont là, sur la place du village un jeudi sur deux, et ont soutenu la soirée supporter cet été durant la soirée « Coupe du Monde » : les gauvassiens du Food Truck la Petite Pause sont toujours au rendez-vous pour vous proposer des galettes et crêpes.

De quoi varier vos repas avec des produits frais et de qualité, cuisinés à la demande ! **N'hésitez pas à venir à leur rencontre dès jeudi prochain, entre 17h30 et 21h !**



Tournois de ping pong et de pétanque

Suite au premier tournoi de foot en Avril qui avait rencontré un beau succès, **2 nouveaux tournois sportifs ont été organisés pour les adolescents du Village durant les vacances scolaires :**

- Ping-pong en Juin, à la salle polyvalente du village ;
- Et pétanque en Août, pour profiter du terrain qui a bénéficié d'une cure de jeunesse durant l'été !

De beaux moments de partage, animés par la joie de vivre (beaucoup) et l'esprit de compétition (un peu) !

Thomas LEVAVASSEUR, à l'origine de ces événements, réfléchit d'ores et déjà aux prochaines échéances. **N'hésitez pas à lui faire remonter vos envies et surtout, à prendre part aux prochaines éditions.**



Rappel sur la taille des haies



Chaque printemps, la question revient dans de nombreux jardins : a-t-on le droit de tailler sa haie ? On lit souvent qu'il est « interdit aux particuliers de tailler leurs haies entre le 1er avril et le 31 juillet ».

En réalité, ce n'est pas une obligation légale pour les particuliers, mais c'est un conseil de bon sens, et surtout une façon concrète d'agir pour la biodiversité et d'éviter tout risque d'infraction involontaire liée aux espèces protégées.

A ce titre, l'Office Français de la Biodiversité (et la mairie de Gouy !) vous encourage vivement à **éviter la taille des haies et l'égoutage des arbres du 16 mars au 15 août**, pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie. Merci pour eux, merci pour nous !

En Bref

Nouveau directeur à l'école :

Suite au départ de Mme ARQUIER qui a occupé les fonctions de directrice de l'école pendant de nombreuses années, **nous avons le plaisir d'accueillir M. Jonathan KOCH comme nouveau directeur.** Il a pris ses fonctions à la rentrée de Septembre.

Au nom de tous les gauvassiens, nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il s'épanouira au sein de notre école communale.



Du nouveau du côté du périscolaire :

Afin de concilier les aspirations des enfants (et de leurs parents) à pouvoir bénéficier de la cour d'école durant le périscolaire, la garderie municipale du soir s'effectue désormais dans la salle d'activités de l'école, qui servait déjà aux accueils du mercredi. De plus, les effectifs en agents municipaux ont été renforcés sur ce créneau.

Contournement Est :

Dans le cadre d'un déplacement à Rouen le 2 Juillet 2026, le ministre des Transports Philippe TABAROT a annoncé la fin du projet de contournement Est de Rouen, en l'absence de consensus. Qu'importe la position de chacun sur ce sujet, cette déclaration a au moins le mérite d'enfin clarifier un sujet qui était latent depuis très (très) longtemps.



Informations pratiques

Mairie de Gouy

600, rue des Canadiens
02.35.23.36.13, secretariat@gouy.fr

Accueil en mairie :

Lundi : 8h15 - 12h
Mardi : 17h - 19h (permanence des élus)
Vendredi : 8h15 - 12h
Rendez-Vous sur demande

Accueil téléphonique :

Du Lundi au Vendredi : 8h - 12h

En cas d'urgence :

Numéro d'astreinte unique : **06.72.69.77.89**

Contacts des élus :

Le Maire - Sébastien LE MAROIS :
@ : maire@gouy.fr

Les Adjoints :

Mathieu BAILLY : travaux@gouy.fr
Sylvia LEROYER : animation@gouy.fr
Simon LANCELEVEE : communication@gouy.fr

Services municipaux

Ecole maternelle : 02.35.23.20.27
Ecole primaire : 02.35.23.21.16
Cantine / garderie : 02.35.02.00.63
Crèche Récré A4 : 02.35.60.09.28

Services métropolitains

Déchets / Eau / Assainissement / Urbanisme
08.00.02.10.21
Transports (Filor, la veille avant 19h)
08.00.64.96.49

Urgences :

Toutes Urgences : 112
(Pour les sources et malentendants : **114 par SMS**)
SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie de Boos : 02.35.80.21.03

Médecin de garde : 116.117
Pharmacie de garde : 32.37
Centre antipoison (CHU) : 02.35.88.44.00

Contacts spécifiques :

SAMU Social : 115
Discriminations raciales : 08.10.00.50.00
Radicalisation : 08.00.00.56.96
Violences conjugales : 39.19
SOS Viol Femmes : 08.00.05.95.95
Non au Harcèlement : 30.20
Allo enfance Maltraitée : 119



Résultat du concours estival



Pour cette première édition, c'est **Paul LEVASSEUR** qui remporte le concours « **Votre Regard sur Gouy** ».

Dans le cadre de l'enseignement du Brevet d'Initiation Aéronautique au lycée Galilée, il a eu l'occasion de copiloter un avion de l'aéroclub de Rouen le dimanche 19 avril 2026 et de survoler le village. Il en a profité pour prendre quelques clichés. De quoi prendre de la hauteur sur l'écrin naturel au cœur duquel niche Gouy !

Félicitations Paul !

Gouy au rendez-vous d'Octobre Rose



Dans le cadre d'**Octobre Rose**, évènement national annuel de mobilisation contre le cancer du sein, une **délégation de gauvassiennes et gauvassiens a pris part à "La ReINETTE 2026"**, une course solidaire qui s'est déroulée le Dimanche 4 Octobre 2026 à Bonsecours !

Une fière équipe d'une trentaine de gauvassien/nés (nommée les « **Pink Gouy** ») a relevé le défi avec brio, félicitations à tous !

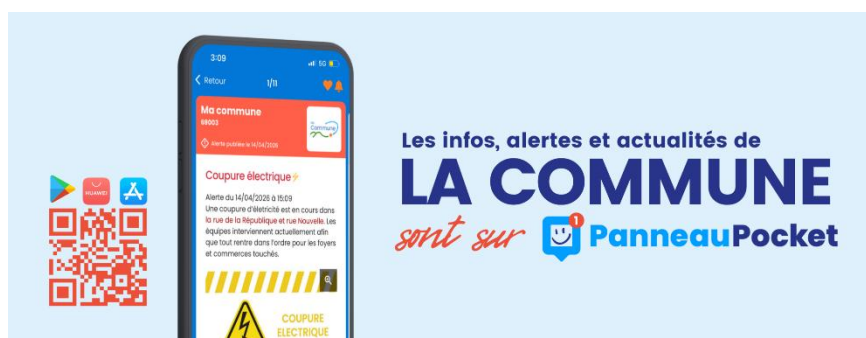


Rejoignez-nous sur Panneau Pocket

Lancée en Juin dernier, l'application **Panneau Pocket fonctionne et a été bien adoptée par les gouvassiens**. 250 personnes ont ajouté « Gouy » à leur favori sur l'application, et en moyenne chaque publication est consultée plus de 300 fois (application smartphone et site internet).

En complément de ce journal et du site de la commune, cet outil, au service de la commune et des associations, semble donc avoir fait ses preuves pour permettre de communiquer plus rapidement et simplement !

Vous n'êtes pas encore abonnés, c'est le moment :



Vous souhaitez communiquer dans le Petit Gouvassien ?

Le Petit Gouvassien est distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du village et diffusé sur le site Internet de la commune.

Vous êtes un acteur économique du territoire, une association ou même un gouvassien qui souhaite partager des informations.

Rapprochez-vous de nous :

>> communication@gouy.fr

A noter, pour les entreprises, la publication dans ce journal fait l'objet d'un contrat de parution. **Pour les entreprises de Gouy, la première publication est gratuite !**

Association médico-sociale du territoire

L'ÉqLAAT

Équipe Locale d'Accompagnement sur les Aides Techniques spécifiques à la déficience visuelle

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR DES SOLUTIONS QUOTIDIENNES ADAPTÉES À VOS BESOINS ?

#unevisionplussimpledemonquotidien

Contactez le centre ressources Normandie-Lorraine !

✉ sebastien.marie@normandielorraine.fr
✉ secretariat@normandielorraine.fr
☎ 02 32 86 51 60 / 07 85 18 19 23

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

NOTRE OBJECTIF ?

LE DISPOSITIF ÉQLAAT A POUR OBJECTIF DE VOUS ACCOMPAGNER DANS L'OBTENTION D'UNE OU PLUSIEURS AIDES TECHNIQUES AFIN DE FAVORISER VOTRE AUTONOMIE.

MISSIONS

- ✓ Évaluer vos besoins
- ✓ Vous conseiller sur l'aide technique la plus adaptée
- ✓ Vous former à son utilisation
- ✓ Vous aider à son acquisition
- ✓ Vous accompagner dans sa prise en main

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- ✓ Ergothérapeutes
- ✓ Assistante sociale
- ✓ Instructeurs en autonomie (déplacements et vie quotidienne)
- ✓ Orthoptiste
- ✓ Conseillers en autonomie

CONDITIONS D'ACCÈS

Ce dispositif est ouvert à toute personne présentant une déficience visuelle sans conditions d'âge ni de ressources, sur tout le territoire de l'Eure et de la Seine-Maritime.

SON FONCTIONNEMENT

- ✓ Nos conseils et interventions sont gratuits pour vous. Les prestations sont financées directement par la caisse d'assurance maladie.
- ✓ Notre dispositif est neutre de tout intérêt commercial sur la vente ou la location d'aides techniques.
- ✓ Notre accompagnement sera organisé sous la forme de forfait de 10h à 15h en fonction de vos besoins.
- ✓ Les forfaits peuvent être cumulables si d'autres aides techniques sont nécessaires.
- ✓ Nos interventions se déclineront en complémentarité de celles des autres acteurs de votre environnement.
- ✓ Nous interviendrons à votre domicile et/ou nous vous recevrons sur le site de ressources Normandie Lorraine.

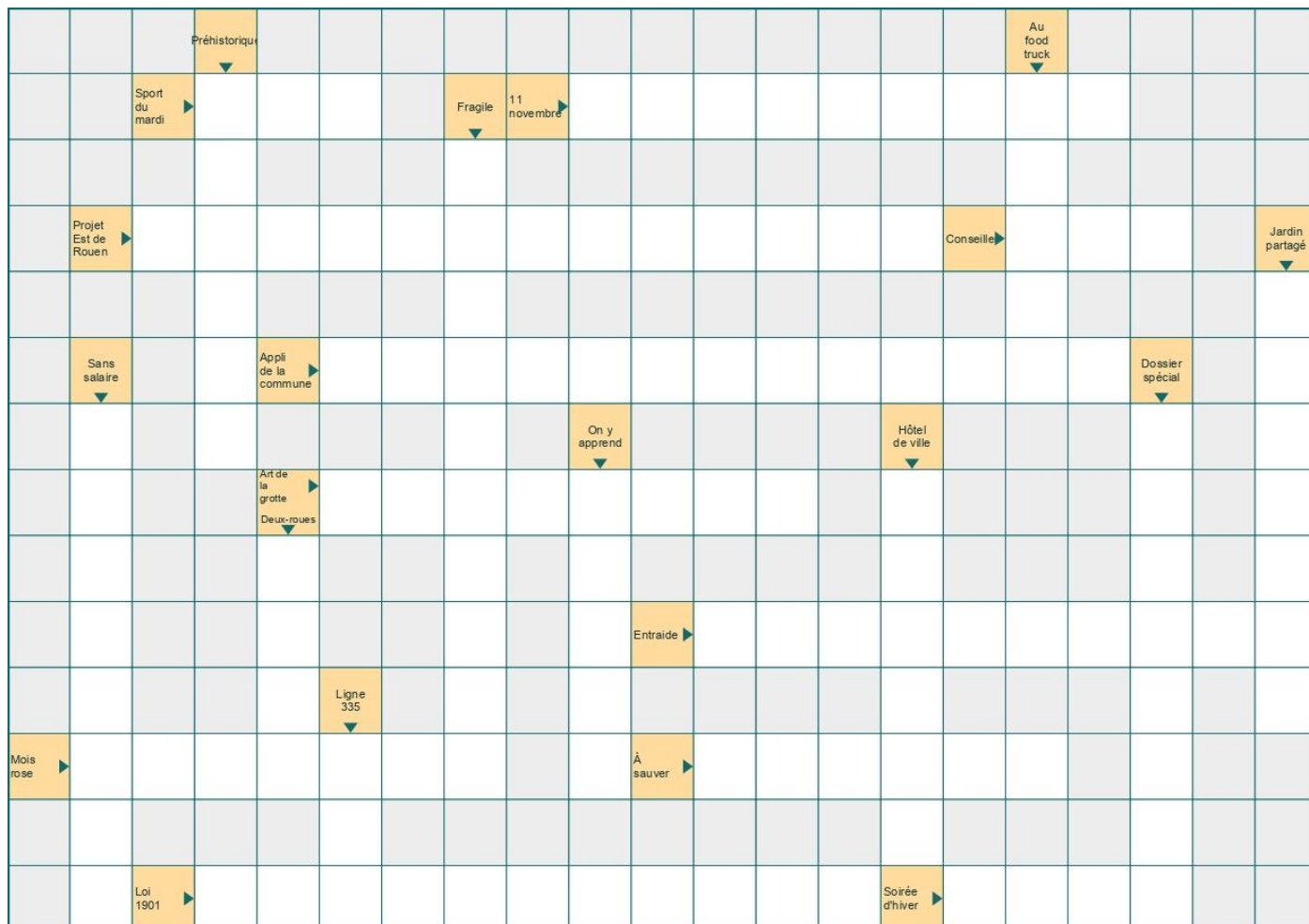
Jeux et concours :



Merci de votre
lecture et à bientôt !

Mots fléchés gauvassiens

Ce mois-ci, un mot fléché, en rapport direct avec les sujets traités dans ce Petit Gauvassien



Concours automnal : Les enfants, à vous de jouer !

Toujours dans le but d'enrichir les différents supports de communication de la commune et d'inviter les enfants à porter un regard curieux sur le village, nous vous proposons un nouveau concours ;

Dessinez votre endroit préféré de Gouy !



Merci de nous soumettre vos créations par mail à l'adresse communication@gouy.fr ou directement dans la boîte à lettres de la mairie avant le 31 Décembre 2026. Les créations pourront être utilisées par la mairie dans le cadre de ses publications, et les dessins seront affichés en mairie !